MACHINE CLINAX 4 NOTICE D'UTILISATION

MACHINE CLINAX 4

NOTICE D'UTILISATION

MACHINE CLINAX 4 NOTICE D'UTILISATION

Mise en Marche

: Presser bouton principal sur pos. 1

La Machine dispose de 3 programmes + 1 programme réglages

Manuel => Minuterie => Programmation => Réglage

Configuration

: Presser bouton vert 3" et lâcher, pour changement de pages

Pour passer de Manuel => Minuterie => Programme => Réglages.

Réglages

: Presser bouton vert 1 fois, régler l'heure, bouton gris +, bouton

Blanc -, presser vert, régler minute et confirmer avec bouton Vert, presser bouton gris pour réglage des jours et confirmer

Avec bouton vert.

Manuel

: Configuration du nombre de tours et le sens de rotation,

Presser bouton gris => vitesse, presser bouton vert et avec

Les boutons gris ou blanc régler le nombre de tours,

Confirmer avec le bouton vert.

Presser encore 1 fois le bouton gris et choisir le sens de rotation

A gauche, à droite ou alternatif avec 1 tour ou 5 tours de chaque

Coté, confirmer avec le vert.

La machine comptabilise le nombre de tours, pour remettre à

zéro le compteur, pressé le bouton rouge 3".

Minuterie

: Pour le réglage du nombre de tours et de la rotation, se référé

Au réglage manuel.

Presser le bouton gris, régler le temps de cycle et confirmer

Avec le bouton vert, la Machine va tourner selon le temps

Programmé.

Programmation

: Avec les boutons blanc ou gris, choisir la fonction à modifier

Une fois sélectionné presse le vert, chois possible, rotation À gauche, droite ou alternatif avec 1 tour ou 5 tours, tous Les jours de la semaine ou les blocs du lundi au vendredi, Du lundi au dimanche, samedi et dimanche, choisir le numéro De programme de P1 à P6, et confirmer par pression du vert,

Pour la mise en marche, confirmer ON sur le programme

P1 à P6, une fois le programme choisi pressé le bouton rouge,

La couleur devient bleu, la machine est en attente pour la Mise en marche à l'heure et au jour programmé, lorsque la

Machine se met en marche le bouton clignote avec la couleur

Bleu.

DECLARATION D'INCORPORATION



Selon annexe II B de la directive 2006/42/CE

Nous déclarons que la machine suivante est fabriquée en conformité avec les directives suivantes :

- Directive machines : 2006/42/CE - Directive basse tension : 2006/95/CE

- Directive CEM: 2004/108/CE

Fabricant:

Astuto SA

Rue de Maillefer 11d CH- 2000 Neuchâtel

Suisse

Constitution du Dossier Technique :

Plaseco Kurt De Pauw Route de Payerne

CH- 1752 Villars-sur-Glâne

Suisse

Description de la machine

Pour remonter les montres automatique

Type

: CLINAX 4=> 5-57BL-AUT

No. de série de la livraison

:518004

et ne peut être mise en service qu'après déclaration de la mise en conformité de la machine dans laquelle elle est intégrée, ceci selon les indications de la directive machines 2006/42/CE, avec les changements inclus.

Les normes harmonisées suivantes ont été utilisées comme base :

- Concernant la Directive machine :

• EN ISO 12100:2010 : Sécurité des machines - Concepts de base & principes,

ISO/TR 14121-2:2013 : Sécurité des machines – Appréciation du risque,

EN ISO 13857:2008 : Sécurité des machines – Distances de sécurité,
 ISO 14120:2002 : Sécurité des machines – Conception protections mobiles,

• EN ISO 13850:2008 : Sécurité des machines – Equipement d'arrêt d'urgence,

ISO 14118:2000 : Sécurité des machines - Prévention mise en marche intempestive,
 EN 60204-1:2005 : Sécurité des machines - Equipement électrique des machines,
 EN ISO 14119:2013 : Sécurité des machines - Positionnement des disp.de protection,

CEI 60812:2006 : Sécurité des machines – Analyse AMDEC,

- Concernant la Directive basse tension:

• IEC 61439-1/3: Ensembles d'appareillage à basse tension,

- Concernant la Directive CEM:

EN 61000-6-4 : Générique en émission en milieu industriel,

• EN 61000-6-2 : Générique en immunité en milieu industriel,

Localité et date :

Sceau et signature:

ASTUTO Sàrl

Machines à Remonter les Montres Chapons-des-Prés 7 - 2022 Bevaix Tél.032 731 28 94 Fax 032 849 10 42

www.astuto.ch - info@actuto.ch

Neuchâtel, le 04 Décembre 2018

M. Astuto directeur